



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120217

MISE EN ACCESSIBILITE DU QUARTIER DE GOISE-CHAMPOMMIER-
CHAMPCLAIROT - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE
D'OUVRAGE - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION
N°D20110409 DU 19 SEPTEMBRE 2011

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mai 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE MISE EN ACCESSIBILITE DU QUARTIER DE GOISE-
CHAMPOMMIER-CHAMPCLAIROT - CONVENTION DE
TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE - ANNULE ET REMPLACE
LA DELIBERATION N°D20110409 DU 19 SEPTEMBRE 2011**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Lors de sa séance du 19 septembre 2011, le Conseil municipal a voté une délibération pour une participation financière de la Communauté d'Agglomération de Niort à hauteur de 103 105 € pour la mise en accessibilité des arrêts de bus du secteur de Goise - Champommier – Champclairot.

Cette proposition a été votée sous forme d'un fonds de concours. Or, dans cette opération, la Ville de Niort aménagera les arrêts de bus pour le compte de la Communauté d'Agglomération de Niort. Il s'agit donc d'un transfert de maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération de Niort vers la Ville de Niort, et non d'un fonds de concours.

Il convient donc d'annuler la convention précédemment signée, et de signer une nouvelle convention pour transfert de maîtrise d'ouvrage, avec participation financière de la Communauté d'Agglomération de Niort à hauteur des dépenses engagées par la Ville de Niort (soit 103 105 €).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- rapporter la délibération n°D20110409 du 19 septembre 2011 ;
- approuver la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté d'Agglomération de Niort ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE